

A César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu Mt (22, 15-21)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

Les pharisiens se concertèrent pour voir comment prendre en faute Jésus en le faisant parler. Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le vrai chemin de Dieu ; tu ne te laisses influencer par personne, car tu ne fais pas de différence entre les gens. Donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur ? » Mais Jésus, connaissant leur perversité, riposta : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'argent. Il leur dit : « Cette effigie et cette légende, de qui sont-elles ? - De l'empereur César », répondirent-ils. Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

(Avec l'aimable autorisation de aelf.org)



Commentaire : Les ennemis (collabos et résistants) s'unissent pour faire « tomber » Jésus. Ils sont mielleux, faux-jetons. Comment ne pas se méfier de leur attitude et Jésus va retourner le piège et leur montrer que tout ne doit pas se mélanger. Pour nous la question des impôts est toujours délicate. Faut-il toujours essayer d'en payer le moins possible. Peut-être faut-il parler davantage de PARTAGE, de ceux qui ont les moyens de bien vivre vers ceux qui sont en difficulté. Si nous réfléchissons davantage, on peut encore se demander si toutes les guerres qui nous préoccupent ne sont pas une façon de lutter contre les pays riches où la spéculation a plus de place que le travail. Ainsi pour chacun de nous l'évangile nous invite à la citoyenneté, à l'engagement dans la vie publique, sans mettre de côté celui qui est la source de toutes nos capacités : ce Dieu d'Amour. Ces piègeurs (Pharisiens et partisans d'Hérode) sont repartis dépités mais en disant comme on l'entend parfois « je l'aurai » et ils l'auront.)

Nous remercions vivement le Père André Visticot du diocèse de Cambrai pour le partage de ce texte